

Nouveauté

Rentrée 2025

BTSA

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



CeMn Reg NO janvier 2021 / Fondation Apprentis d'Auteuil - N° SIREN : 775 688 799  
Crédits photos : © Besnard / JP. Pouteau / Apprentis d'Auteuil

**LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE  
SAINTE-JEANNE D'ARC**

Grand Vau - Rue Paul Delvaux  
37600 LOCHES

[saintejeannedarc.apprentis-auteuil.org](http://saintejeannedarc.apprentis-auteuil.org)



La confiance peut sauver l'avenir



## OBJECTIFS

Le BTSA Aménagements Paysagers forme des techniciens supérieurs capables de concevoir, aménager et entretenir des espaces verts ou naturels. Ils doivent savoir allier techniques paysagères, gestion environnementale et maîtrise des projets pour des espaces durables et esthétiques.

## COMPÉTENCES ACQUISES

### 1. Techniques paysagères :

- Conception de plans et croquis paysagers.
- Réalisation et suivi de travaux (plantation, terrassement, irrigation, pavage, etc.).
- Utilisation de matériels spécifiques (outillage, engins).

### 2. Gestion de projet :

- Planification des étapes d'un chantier.
- Suivi budgétaire et administratif.
- Management des équipes sur le terrain.

### 3. Connaissances environnementales :

- Choix des plantes en fonction des sols et climats.
- Aménagement respectueux de la biodiversité.
- Gestion durable de l'eau et des déchets.

### 4. Outils informatiques :

- Maîtrise de logiciels de DAO/CAO (Autocad, SketchUp).

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Niveau requis : Bac (général, pro, techno) ou équivalent.
- Modalités : Admission sur dossier, entretien éventuel, parcoursup.

## QUALITÉS REQUISES

- Créativité et sens esthétique.
- Bonne condition physique (travaux en extérieur).
- Sens de l'organisation et travail en équipe, management et encadrement du personnel
- Connaissances techniques et scientifiques.

LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE  
SAINTE-JEANNE D'ARC

Tél. 02 47 91 80 20

lhp.ste-jeanne-arc@apprentis-auteuil.org

## PROGRAMME DE FORMATION

Formation de 2 ans, alternant théorie et pratique, le BTSA représente environ 1500 à 1600 heures de formation en présentiel, sans compter les stages et travaux personnels.

Le programme du BTSA Aménagements Paysagers est organisé sur 2 ans, avec une moyenne hebdomadaire de 30 heures de cours réparties en enseignements généraux et professionnels.

## CONTENU DE LA FORMATION

### 1. Enseignements généraux (14 heures par semaine)

- Expression française, communication et méthodologie
- Anglais (LV1)
- Mathématiques et physique appliquées
- Sciences économiques, sociales et juridiques
- Informatique (bureautique, logiciels de DAO/ CAO)

### 2. Enseignements professionnels (16 heures par semaine)

- Étude des techniques d'aménagement paysager (Terrassements, réseaux, plantations, maçonnerie paysagère)
- Reconnaissance des végétaux et écologie
- Gestion et conduite de chantier (Planification, devis, budget)
- Dessin technique, croquis et DAO/CAO (Autocad, SketchUp)
- Maintenance et mécanique des matériels

### 3. Stages en entreprise

- 16 semaines en entreprise dont 10 prises sur la scolarité.
- Immersion sur des chantiers réels.

## DÉBOUCHÉS

### 1. Métiers:

- Technicien en bureau d'études.
- Conducteur de travaux paysagers.
- Entrepreneur paysagiste.
- Chargé de projet dans des collectivités territoriales.

### 2. Poursuites d'études :

- Licences pro (ex. : gestion des espaces naturels).
- Écoles d'ingénieurs (ex. : agroécologie, paysage).
- Formations spécialisées en urbanisme ou écologie.

### 3. Structures d'accueil

- Entreprises du paysage.
- Collectivités territoriales.
- Bureaux d'études en aménagement.
- Associations environnementales.



Erasmus+

